

'S ROPPMER HEFTEL



2022 - Rue Martin

Photo prise au petit matin par Mme Patricia DIETRICH dans le cadre du concours photo lancé dans le Heftel de juin.

Merci pour sa participation

DÉCEMBRE 2022

2023

99 ANS

Marie DIEBOLT, le 25 mai

98 ANS

Maria JANICKI, le 18 août

95 ANS

Jeannette KALSCH, le 30 juillet

Elsa RUFFENACH, le 11 août

94 ANS

Charles FISCHBACH, le 28 octobre

93 ANS

Maximilian VOM BAUER, le 16 mars

Alice HAUSHALTER, le 9 septembre

91 ANS

Mathilde MARFING, le 20 février

90 ANS

Juliette WLODARCSAK, le 7 juin

88 ANS

Gerda MUFFLER, le 23 juin

Marie WIEDENKELLER, le 13 juillet

Marguerite PAUL, le 8 août

Yvette CHRISTMANN, le 2 septembre

89 ANS

Denise RUBERT, le 24 août

87 ANS

Lilianne KUHN, le 24 août

86 ANS

Mathilde MEINZER, le 23 janvier

Berthe VIX, le 8 juin

Alfred SCHNEIDER, le 26 juin

Robert LAMBS, le 5 juillet

Marthe HAUSHALTER, le 23 juillet

85 ANS

Erika GERLING, le 25 février

Herta JAEGER, le 23 juin

Simone BILDSTEIN, le 27 novembre

Jacqueline ARBOGAST, le 28 décembre

84 ANS

Jean STRAUBHAAR, le 1^{er} janvier

Ernest FELTEN, le 8 avril

83 ANS

Jacques POUZET, le 17 mai

Bernadette LAMBS, le 23 juillet

82 ANS

Dieter JENKEL, le 27 février

Jacqueline ALBRECHT, le 6 mars

Annie MORA, le 2 mai

Brigitte STEPHAN, le 23 juin

Erna STUMPF, le 13 août

Annelise STUMPF, le 13 octobre

Ute POUZET, le 27 octobre

Joseph WIEDENKELLER, le 28 novembre

81 ANS

Alfred VIX, le 2 avril

Madeleine VIX, le 28 septembre

Hilde NOBERT, le 13 octobre

Robert ALBRECHT, le 18 novembre

80 ANS

André BILDSTEIN, le 13 janvier

Hélène VIX, le 1^{er} mai

Lilli-Anna STECK, le 5 mai

Jochen HOLTGREWE, le 11 juillet

Bernard STECK, le 17 août

Alfred DIEDERLÉ, le 30 novembre



Mes chères concitoyennes et chers concitoyens,

La situation de crise mondiale nous pénalise sérieusement dans notre vie quotidienne. La guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, nous fait craindre pour le maintien de la paix dont nous profitons depuis bien longtemps sur notre continent.

Espérons que les « grands décideurs » trouveront des solutions intelligentes et pacifiques en ayant des synergies communes afin d'enrayer tous les conflits.

Cette conjoncture impacte également notre commune : les travaux de remplacement de l'éclairage public et des décorations de Noël en LED réduisent notre facture d'énergie électrique de plus de 60 %. Entre 23h et 5h l'éclairage est en mode veilleuse. L'isolation et le nouveau chauffage de l'école améliorent également notre bilan énergétique.

Le conseil municipal œuvre de manière solidaire pour la sobriété, qui nous concerne tous, et s'efforce d'optimiser nos ressources financières.

L'année 2023 verra la réalisation de travaux de voiries. La rue du Stade et la rue Madeleine seront réaménagées et munies d'un déversoir d'orage pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies. Les toilettes de la salle des fêtes et les toilettes publiques extérieures feront l'objet d'un ravalement complet. Les demandes de subventions sont déposées auprès des organismes respectifs pour nous garantir l'équilibre financier.

La communauté de communes du Pays-Rhénan a ouvert, à Drusenheim, une antenne « France Services » à la disposition de toute la population de notre territoire. Vous trouverez dans ce bulletin les informations utiles pour vos démarches administratives.

Nous avons organisé la traditionnelle fête des aînés, réjouissant nos séniors en partageant un repas et une après-midi conviviale dans une bonne ambiance.

Je félicite nos associations d'avoir animé notre collectivité tout au long de l'année. Leur travail bénévole pour l'organisation des différentes fêtes et cérémonies est indispensable pour conforter nos animations amicales et festives. Rejoignez-les pour dynamiser et pérenniser le monde associatif qui fait rayonner notre commune !

En mon nom et celui des membres du conseil municipal, je vous présente nos vœux les plus sincères de bonheur, de prospérité et surtout de paix et de santé pour l'année 2023.

*Le Maire,
René STUMPF*

ÉTAT-CIVIL

VIE COMMUNALE

VIE DANS LE VILLAGE

JEUNESSE

ENVIRONNEMENT

ACTUALITÉS

PAGE D'HISTOIRE

COIN DES GOURMETS

INFOS DIVERSES

ÉTAT-CIVIL

GRANDS ANNIVERSAIRES 2022

80 ^{ème}	Alfred VIX, le 2 avril Madeleine VIX, le 28 septembre Hilde NOBERT, le 13 octobre Robert ALBRECHT, le 18 novembre
85 ^{ème}	Mathilde MEINZER, le 23 janvier Berthe VIX, le 8 juin Alfred SCHNEIDER, le 26 juin Robert LAMBS, le 5 juillet Marthe HAUSHALTER, le 23 juillet
90 ^{ème}	Mathilde MARFING, le 20 février

Doyenne : Marie DIEBOLT née LAMBALOT, le 25 mai 1924

Doyen : Charles FISCHBACH, le 28 octobre 1928

Ci-dessous nos aînés qui ont souhaité paraître dans notre Heftel :



M. Alfred VIX



Mme Berthe VIX



M. Alfred SCHNEIDER



M. Robert LAMBS



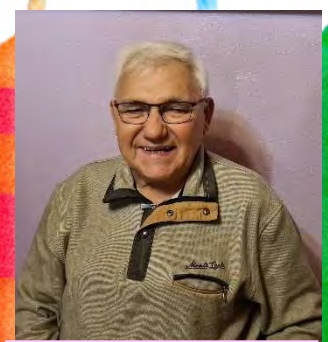
Mme Marthe HAUSHALTER



Mme Madeleine VIX



Mme Hilde NOBERT



M. Robert ALBRECHT

NOCES

Vous allez fêter vos 50, 60 ou 65 ans de mariage voire plus,
ou votre 80^{ème}, 85^{ème}, 90^{ème}, 95^{ème} ou 100^{ème} anniversaire !
À cette occasion, il est de tradition que le Maire et les adjoints vous rendent visite
pour fêter avec vous ce grand moment.

À cet effet, et pour nous éviter tout oubli, nous vous invitons à nous signaler,
si vous le souhaitez, ces évènements en mairie.

DÉCÈS

Alfred TUCHSCHERER le 6 avril 2022

Jacqueline KOEHLHOEFFER le 24 avril 2022

Marie-Claire LEHMANN le 1^{er} juin 2022

Yvonne ROTH le 17 juin 2022

Marthe RINCKEL le 23 août 2022

Hélène BRENNER le 17 septembre 2022

Manuela HIRN le 3 novembre 2022

Marie Anne HEITZ le 25 novembre 2022

Toutes nos condoléances les plus sincères aux familles

MARIAGES



Le 19 février 2022
Jean-Claude ROTH
Teresa FARNESE



Le 26 mars 2022
Kévin HITTER
Aurore RANCOULE



Le 23 juillet 2022
Sylvain KREMSER
Marjorie HOULDINGER

PACS

Le 18 mars 2022 : Noémie MULLER et Thimothée KRIEGER

Le 19 juillet 2022 : Kasia ZIMMER et Jérémie OUADAH

Le 17 novembre 2022 : Sabine MARMILLOD et Thomas BORNERT

Le 16 décembre 2022 : Cécile FURST et Pierre GALLOU

NAISSANCES



LOUIS OCHS né le 5 janvier 2022

Fils de Jérémy OCHS et Morgane WALTHER

LUNA CAPUTO née le 8 avril 2022

Fille de David CAPUTO et Cynthia RIEGER

YOHAN OUADAH né le 26 mai 2022

Fils de Jérémy OUADAH et Kasia ZIMMER

LILY BANF née le 27 octobre 2022

Fille de Alexander BANF et Mélanie SCHMITZ

VIE COMMUNALE

Le conseil municipal

Mieux connaître les membres au service de la commune



Daniel HOHNADEL

Ma grand-mère paternelle était native du village.

J'ai passé la plupart de mon temps libre chez elle, à Roppenheim, en compagnie de mon grand frère Christian.

À la fin des années 80, elle me proposa de reprendre la maison familiale... Car elle s'était réservée une place en Ehpad !

J'ai ainsi élu mon domicile ici à Roppenheim où je me mariaï quelques années plus tard avec Valérie.

Nous avons, par la suite, remis la propriété à notre goût pour ensuite y accueillir notre fils Julien.

Et me voici déjà arrivé à mon troisième mandat de conseiller municipal à Roppenheim.

Thomas REHEISSEN

Je suis arrivé à Roppenheim à l'âge de 5 ans, dans la nouvelle construction de mes parents située rue du Chemin de Fer. Je travaille en tant que technicien de maintenance depuis 2002 en Allemagne. Vu l'accès facile à l'autoroute, je n'ai plus quitté Roppenheim. J'y ai construit une maison en 2007 et depuis j'y vis avec ma femme et nos 2 enfants.

C'est mon 3^{ème} mandat au conseil municipal de Roppenheim. Passionné de sports de combats en pratiquant moi-même, j'aime le foot et aussi la pétanque, que je pratique le mercredi après-midi sur le nouveau terrain de pétanque. J'aime faire la fête en famille et entre amis, et bien sûr le mot de la fin : « J'adore le défilé du carnaval » auquel je participe toujours.



Maire

René
STUMPF

Adjoints

Sophie PAULI
Mathieu
BEYREUTHER

Conseillers communaux

Sabine MULLER
Daniel ALBRECHT
Caroline KASPER
Serge FELTEN
Christelle
MANNHEIM
Thomas REHEISSEN
Danielle NIESS
Olivier KLEIN
Reynette SUTTER
Maurice MEINZER
Jessica HAUKE
Daniel HOHNADEL

DISTINCTIONS

Le vendredi 9 septembre s'est tenue à la salle des fêtes une cérémonie de remise de médailles et de distinctions pour des élus méritants.

Madame Béatrice SUTTER a été nommée « Adjointe au Maire honoraire » par le Maire René STUMPF.

Madame SUTTER a œuvré durant 3 mandats, de 2001 à 2020, en tant qu'Adjointe au Maire. Béatrice est toujours très impliquée dans le monde associatif, au Conseil de Fabrique ainsi qu'au Sporting Club de notre village où elle occupe le poste de secrétaire.

La commune de Roppenheim a remercié Madame SUTTER pour toutes ces années de service à la population et pour le bien-être de la collectivité en lui offrant un cadeau.

Madame Sonia SCHOTT, Monsieur Gérard HOEHE et Monsieur René STUMPF ont été décorés de la médaille Régionale, Départementale et Communale en argent. Tous les trois ont été élus au conseil municipal en 1995. Madame SCHOTT et Monsieur HOEHE, dont la dernière mandature était Adjoint au Maire, ont quitté leur fonction en 2020.

Les autorités ainsi que la municipalité ont remercié les impétrants en leur remettant un présent.

Monsieur le Sous-Préfet Christian MICHALAK, Monsieur Christian KLIPFEL, Attaché Parlementaire, Monsieur Denis HOMMEL, Président de la Communauté de Communes, Madame Évelyne ISINGER, Conseillère Régionale, ainsi que Madame Christelle ISSELÉ, Conseillère d'Alsace, ont honoré les récipiendaires. Ils ont également rappelé que la fonction d'élu se traduit par la disponibilité et la conciliation de la vie familiale, professionnelle et électorale.



TRAVAUX / ACHATS

Bâtiment scolaire Isolation extérieure et ravalement de façades Création d'une salle de classe et d'une salle professeur au 1 ^{er} étage (réfection sol, installation WC, lave-mains et chauffe-eau) Remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière à gaz Remplacement des volets	VOIRIE Remplacement de la source lumineuse des candélabres en LED Remplacement des décorations de Noël Installation de croix de Saint-André au carrefour de la rue Principale et la rue du Presbytère
Autres bâtiments publics Imperméabilisation du toit club-house	DIVERS ÉQUIPEMENTS Photocopieur école Deux écrans interactifs école Bancs école

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES
566 762.65 €

RECETTES
752 679.03 €

EXCÉDENT 2020 reporté 392 503.48 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2021 578 419.86 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES
148 002.53 €

RECETTES
166 677.23 €

DÉFICIT 2020 reporté 28 596.33 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2021 - 9 921.63 €

RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2021 + 568 498.23 €

Au 31/12/2021, l'endettement de la commune est très raisonnable avec 438500 € d'encours de la dette, et des échéances en baisse sur les années à venir.

Les projets portés par notre commune tels que le remplacement des sources lumineuses en LED (qui permettra une économie en énergie conséquente) ainsi que la rénovation du bâtiment école – isolation extérieure et remplacement du chauffage existant sont autofinancés.

VIE DANS LE VILLAGE

RÉTROSPECTIVE

CARNAVAL



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

14 JUILLET



DORFPLATZKONZERT



VIDE-GRENIERS



**SOIREE
FOLKLORIQUE**



COMMEMORATION MALGRE-NOUS



OKTOBERFESCHT



11 NOVEMBRE



Les jeunes de l'Animation Jeunesse ont peint les nouveaux décors des cases du calendrier 2022

CALENDRIER DE L'AVENT

FETE DES AINES



Samedi 3 décembre 2022, les aînés de Roppenheim, âgés de 65 ans et plus, ainsi que le personnel communal, se sont retrouvés autour d'un déjeuner offert par la municipalité.

Le déjeuner suivi d'une après-midi conviviale a été apprécié par tous, surtout après les 2 dernières années où cette journée avait dû être remplacée par une livraison à domicile.

Après le traditionnel pot-au-feu servi par les membres du conseil municipal, aidés de quelques membres du Sporting Club, ce sont des aînés eux-mêmes qui se sont prêtés au jeu et fait le spectacle. Doris, Claude, Gérard et Charles ont imité avec brio des stars internationales de la chanson. Un beau moment où toute la salle a participé et applaudi les artistes avec beaucoup d'enthousiasme.

L'après-midi s'est poursuivie par quelques chants de Noël connus de tous, et entonnés par la "chorale" du conseil municipal, et finie par quelques pas de danse sur des musiques orchestrées par Sono André.

TU TIRES OU TU POINTES

Été 2021 – Rien que pour le fun

Il fait chaud, le soleil brûle, on voit le cochonnet voler et on entend le claquement des boules. On se croirait presque dans le sud, mais non, nous sommes bien à Roppenheim !

Une envie commune pousse un groupe de copains à se donner rendez-vous le mercredi après-midi à l'ancien terrain d'entraînement du foot pour "oui, vous l'avez deviné" une partie de pétanque. Le groupe des joueurs amateurs commence avec 5, puis 6, puis 7 copains, pour finalement jouer avec une douzaine de joueurs, selon la météo, selon les semaines, selon les envies.

2022 – Tous au podium

"Au revoir" l'ancien terrain d'entraînement, "bonjour" le nouveau terrain de pétanque ! Pendant des semaines, le groupe d'amateurs s'est réuni pour mettre en forme le nouveau terrain de boules. Les travaux ont été entièrement entrepris et réalisés par eux.

Au cours du premier trimestre, le groupe d'amis a reçu une invitation pour participer à un tournoi en Allemagne. Accueillis par un autre club d'amateurs de Sandweier, les Roppemers ont terminé à la 1ère place ! Leur participation à un autre tournoi à Forstfeld leur a valu la 4ème place sur 24 équipes au total. Un grand bravo à eux !

Et ainsi, au fil des semaines, au fil des mois, le mercredi après-midi, le groupe se retrouve pour à nouveau une partie de pétanque.



F.A.S.C.

La **F**édération des **A**ssociations **S**portives et **C**ulturelles de Roppenheim, qui regroupe toutes les associations de Roppenheim tels que le Sporting Club, l'Harmonie, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, les paroisses protestante et catholique et le Club de l'Amitié, a pu organiser en 2022, après 2 années « d'abstinence », la cavalcade de la « Bürefasnacht ».

Une météo très favorable a fait déplacer un nombre important de supporters, certainement aussi très contents de pouvoir sortir à nouveau pour assister à cet évènement incontournable, après cette période aux différentes restrictions sanitaires. Leurs applaudissements et encouragements ont motivé les carnavaliers, toujours aussi inventifs et prêts à réaliser de beaux chars ou confectionner des costumes pour les groupes à pied.

**Tu veux devenir bénévole ?
Rejoins-nous !**

Cause consignes sanitaires, le bal traditionnel dans la salle des fêtes n'a pas eu lieu, seuls ont été mis en place une grande buvette et différents stands dans la cour de la mairie : un réel succès !

Rdv le **26 février 2023**

Pour la prochaine cavalcade 😊

Un grand MERCI à tous ceux qui s'investissent pour que cette fête incontournable réussisse !



Contact : Gérard HOEHE – 03.88.86.29.40

HARMONIE

L'Harmonie de Roppenheim anime très activement la vie de la commune, autant par sa musique, que par les manifestations qu'elle organise.

2022 est cette année du retour à la « normale » que nous avons espéré et où nous avons pu organiser toutes nos manifestations comme à l'accoutumée.

Les temps forts de notre année sont le « Bloosmusik Owe », notre concert annuel au printemps. Ainsi que notre, maintenant, traditionnel Oktoberfescht fin octobre.

Mais l'Harmonie participe aussi au carnaval de Roppenheim en jouant de la musique, autant qu'en aidant à la réussite de cette belle journée.

Elle contribue aux cérémonies patriotiques, au Dorfplatzkonzert, organise le messti du dimanche soir et à bien d'autres manifestations.

Nous sommes toujours ravis que de si nombreux concitoyens de Roppenheim viennent nous soutenir et apprécient notre musique.



Tu veux rejoindre l'Harmonie
Contacts : Sophie Pauli 06.71.72.16.29. , Présidente
ou André Bohn, Chef de musique

SPORTING CLUB ROPPENHEIM

Quelques changements sont à noter pour la saison 2022/2023.

Après cinq années de coaching, l'entraîneur Christophe RODRIGUES n'a pas souhaité renouveler son engagement, et ce pour des raisons professionnelles. Merci à lui qui a toujours été fidèle au club et qui a réussi à reformer une équipe pour la saison 2017/2018 après le départ de 18 joueurs.

Avec l'arrivée de Mathieu HOFFART, nouvel entraîneur, notre club a évolué avec la création d'une équipe 2. Mathieu est secondé par Aurélien BAUER.

Actuellement, nous comptons 40 joueurs seniors masculins, 18 joueuses et 14 dirigeants, soit un total de 72 licenciés.

L'équipe féminine est encadrée par Denis MARTZOLFF et Florian DIEHL.

Voici les liens pour les personnes désirant nous suivre sur internet :

Équipe 1

<https://alsace.fff.fr/competitions?id=395087&poule=2&phase=1&type=ch&tab=resultat>

Équipe 2

<https://alsace.fff.fr/competitions?id=395091&poule=4&phase=1&type=ch&tab=resultat>

Équipe féminine

<https://alsace.fff.fr/competitions?id=395115&poule=3&phase=1&type=ch&tab=resultat>

Pour parer aux nombreuses dépenses du club, nous organisons plusieurs manifestations tout au long de l'année. Un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent régulièrement et également aux différents sponsors.



Contact : Marc SUTTER
03.88.86.22.12
marcsutter@orange.fr



JEUNESSE

L'ÉCOLE

154 élèves fréquentent les écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), répartis en 8 classes dans les 3 communes.

École de Roppenheim

Maternelle PS + MS Monolingue	Mmes Acker et Meinzer (Atsem)	19 élèves
Grande section + CP Bilingue	Mme Corradi	22 élèves
CM1 + CM2 Monolingue	M.Schrafstetter et Mme Firmery	16 élèves
CM1 + CM2 Bilingue	Mmes Fricker et Firmery	13 élèves

École de Kauffenheim

CE1 + CE2 Monolingue	Mme Sylvestre	24 élèves
CE1 + CE2 Bilingue	Mmes Weber et Firmery	22 élèves

École de Forstfeld

Maternelle PS+MS Bilingue	Mmes Fischer et Froitier (Atsem)	23 élèves
Grande section + CP Bilingue	Mme Wiedemann	15 élèves

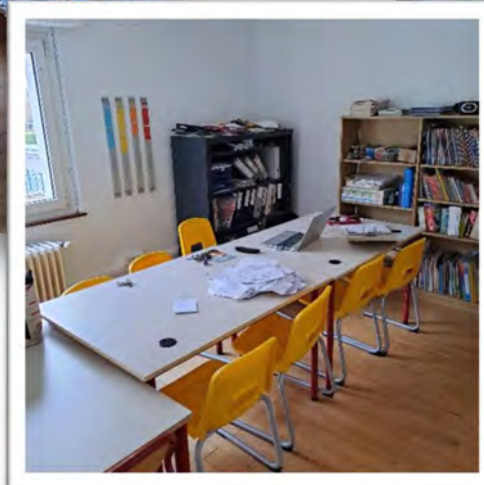
Depuis la rentrée de septembre, le RPI compte 2 classes supplémentaires, grâce au plafond des classes de CP à 24.

Les deux nouvelles classes ont été accueillies au sein de l'école de Roppenheim. L'une au rez-de-chaussée où une salle était vide et l'autre à l'étage du bâtiment où un appartement a été transformé pour accueillir une salle de classe, un bureau de direction, une salle photocopie et une salle déjeuner.

Les deux nouvelles salles ont été équipées de tableaux interactifs de dernière génération.

Les élèves bénéficient entre autres de cycles natation à la piscine de Drusenheim. Le transport est pris en charge par les communes et les entrées par la Communauté de Communes. Cette activité permet à tous les enfants (hors maternelle) d'arriver à avoir une aisance en milieu aquatique. Les plus grands passeront le test du « savoir nager » obligatoire pour la semaine canoë organisée en juillet pour les classes de CM1 et CM2 de Roppenheim, encadrée par H2OPassion.

Le mardi 13 décembre a eu lieu la fête de Noël du RPI où les enfants ont interprété des chants devant les familles réunies à cette occasion. Pour finir l'après-midi, tout le monde s'est retrouvé dans l'esprit de Noël autour d'un vin chaud ou jus de pomme chaud.



ENVIRONNEMENT

BAN COMMUNAL

Découvrons le ban communal de Roppenheim en nous amusant.

Mais d'abord de quoi s'agit-il ? Le ban communal est un territoire souvent délimité par un bornage dont les terres sont exploitées par une paroisse en respectant un règlement commun. Ce terme n'est utilisé que dans la région Grand Est. La surface de notre territoire est de 6,88km² !

L'idée n'était pas de vous endormir, on ouvre la porte et nous allons prendre l'air !

Pour nous accompagner, nous avons disposé nos 5 mascottes sur la périphérie de notre ban communal.

Amusez-vous à retrouver le cerf, l'écureuil, le hérisson, le sanglier et le hibou pour vous indiquer le bon

chemin. Il faudra prévoir une bonne quinzaine de kilomètres à parcourir dans nos champs et forêts.

Ils seront essentiellement installés sur un tronc d'arbre, et pour vous faciliter un peu la tâche un rectangle blanc à hauteur de vue les accompagnera.

Lorsque vous aurez retrouvé les 5 animaux, n'hésitez pas à nous partager les photos en nous les envoyant à l'adresse : mairie@roppenheim.fr



Bonne balade !



Emplacement des animaux
Merci de ne pas les décrocher ou les démonter.

“L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE” : UTILE MAIS PAS SANS RISQUES

Depuis le début de l'ère numérique, nous sommes devenus lentement mais sûrement accros aux services en ligne : liker un post sur les médias sociaux, faire des achats en ligne, regarder Netflix, draguer sur Tinder, transférer de l'argent, etc... Nous avons donc tous développé notre **identité numérique**. Mais attention aux malfaiteurs qui n'ont pas besoin de déboursier de l'argent pour se procurer une identité numérique puisque nous fournissons nous-même la plupart de nos données personnelles : nos lieux de vacances, nos dates d'anniversaire, nos problèmes de santé.

Les algorithmes informatiques nous écoutent en silence et adaptent les publicités à nos besoins. Plus vous utilisez d'applications, d'appareils électroniques, de médias sociaux et de services en ligne, plus vous risquez d'être victime d'un vol d'identité numérique. Si vous participez à des questionnaires en ligne, à des quiz, à des concours et à des enquêtes rémunérées, vous jouez également avec le feu. Ces outils peuvent servir à collecter vos données, qui peuvent ensuite être vendues à des spammeurs ou compromises d'une autre manière.

Comment minimiser les risques ?

Vous ne pouvez pas vous débrancher du monde, mais vous pouvez réduire votre empreinte numérique.

- Partagez moins sur les médias sociaux. Soyez prudent lorsque vous géolocalisez des photos et que vous y associez d'autres personnes.
- Ne téléchargez pas de copies de vos documents d'identité, comme votre passeport ou votre permis de conduire, sur vos comptes de médias sociaux.
- Étudiez attentivement la politique de confidentialité avant de participer à une enquête en ligne ou à un questionnaire.
- Méfiez-vous des remises "trop belles pour être vraies" et des offres généreuses proposées par des entreprises connues.
- N'autorisez que les cookies essentiels à la fonctionnalité du site web si vous ne voulez pas que les annonceurs vous suivent sur le web et vous bombardent de publicités.
- Choisissez des mots de passe forts.
- Installez un logiciel antivirus et n'oubliez pas de le mettre à jour.
- N'accordez à vos applications que les autorisations les plus nécessaires.

Quant aux documents que nous devons envoyer par courriel à nos employeurs, professeurs, assureurs et

autres en ligne, assurez-vous de les envoyer via un service de messagerie chiffré et que votre courrier soit protégé par un mot de passe.

Aujourd'hui, la sécurisation des paiements en ligne repose sur la saisie des données de la carte elle-même: numéro, date d'expiration, cryptogramme, voire nom et prénom du porteur. Les sites d'e-commerce sont déjà libres de demander une authentification forte du client avec le protocole "3D-Secure" : pour valider l'opération, le consommateur saisit un code à usage unique envoyé par SMS sur son téléphone portable. Mais cette méthode d'authentification reste optionnelle et n'est utilisée que dans la moitié des achats en moyenne.

Une aide pour les démarches du quotidien

Pour accompagner ces français qui subissent cette transition sans en voir les avantages, 4 000 conseillers numériques vont donc être recrutés, formés puis déployés dans toute la France d'ici fin 2022. Ces conseillers numériques seront chargés de proposer gratuitement des ateliers d'initiation, des permanences et des mini-formations pour que les personnes puissent s'approprier et utiliser les outils numériques en ligne pour leurs activités du quotidien : prendre en main un équipement informatique, naviguer sur internet, envoyer et recevoir des courriels, créer et gérer des dossiers numériques, apprendre les bases du traitement de texte, installer et utiliser des applis utiles sur un smartphone, connaître l'environnement et le vocabulaire numérique...

Que faire si vous êtes victime d'une fraude sur Internet ?

Si vous avez cliqué involontairement sur le lien d'un courriel frauduleux ou si vous avez fourni des informations confidentielles, suivez ces étapes :

1. Contactez immédiatement votre établissement bancaire et faites oppositions.
2. Modifiez votre mot de passe directement dans votre espace personnel. Si vous ne parvenez plus à vous connecter, demandez un nouveau mot de passe par courriel.
3. Mettez à jour votre antivirus et procédez à une analyse de votre ordinateur.
4. Vérifiez que votre pare-feu est bien activé.
5. Sélectionnez le courriel frauduleux dans votre boîte de réception et signalez-le comme « indésirable ».
6. Le phishing, même une seule tentative, est un délit pénal contre lequel vous pouvez porter plainte au commissariat ou la gendarmerie la plus proche.

COMMÉMORATION DE L'INCORPORATION DE FORCE DANS L'UFFRIED

Dans un désir légitime de ne pas oublier cet épisode sombre qui a marqué nos villages, 7 communes de l'Uffried ont décidé de commémorer à leur manière cet anniversaire des *Malgré-Nous*.

Forstfeld, Fort-Louis, Kauffenheim, Leutenheim, Neuhaeusel, Roeschwoog et Roppenheim ont élaboré un programme de conférences, pièce de théâtre, film et expositions étalés sur le mois d'août qui a permis aux plus jeunes et aussi à ceux qui ne connaissaient pas encore la complexité de cette époque, de mieux la comprendre.

Différents sujets ont été abordés lors des conférences, notamment la différence entre Malgré-Nous et incorporés de force, ainsi que le fait qu'il y a également eu des volontaires.

Les représailles pour les familles des hommes qui refusaient l'incorporation sont évoquées, de même que la formation et l'endoctrinement des jeunes de moins de 18 ans au sein de la Hitler Jugend ou son équivalent féminin le Bund Deutscher Mädels.

Le massacre d'Oradour-sur-Glane ainsi que le procès de Bordeaux qui a jugé les auteurs de ce crime, sont aussi des faits marquants de cette guerre, en lien direct avec les Malgré-Nous.



Les temps forts de cette commémoration ont été la pièce de théâtre, « Himmel ohne Sterne » de Raymond Weissenburger, jouée par la troupe de théâtre St Nicolas de Haguenau ainsi que le film, « In Memoriam » de Benjamin Steinmann, qui ont suscité émotions, interrogations et souvent quelques larmes des spectateurs.

Le fascicule, distribué par les communes concernées, explique et documente très bien cet épisode douloureux. On ne peut que conseiller de le garder précieusement, pour à l'avenir pouvoir répondre et expliquer l'histoire de notre région.

Il était nécessaire de reparler de cette incorporation de force et cette commémoration a répondu à un devoir de mémoire.

Quelques chiffres et dates

Sur 135 000 Malgré-Nous :

- 35 000 ne sont jamais revenus du front russe
- 10 000 sont probablement morts lors de la prise de Berlin par les Russes
- 40 000 ont été blessés
- 90 000 ont été faits prisonniers

Le 25 août 1942, l'incorporation obligatoire est décrétée.

Le 21 mars 1945, l'Alsace et la Moselle sont libérées.

En 1955, le dernier Malgré-Nous rentre en Alsace.



ROPPENHEIM "SOUS LE SCEAU DES FLECKENSTEIN"



Le nom du village de Roppenheim est cité dès le 13^{ème} siècle, quand, le 10 février 1207, l'Empereur Philippe von Schwaben confirma, lors de sa visite à Strasbourg, la possession de domaines situés à Roppenheim, à l'Hôpital de Haguenuau.

Située à l'extrême pointe nord de l'Uffried, la commune de Roppenheim est étroitement liée par son passé lointain à l'histoire des Barons de Fleckenstein qui avaient leur demeure en ce château au fin fond de la vallée de la Sauer près de Lembach et dont la silhouette majestueuse des ruines est un symbole caractéristique. C'est de là qu'est originaire la lignée des Freiherrn (Barons) de Fleckenstein, chargés par les puissants Hohenstaufen de veiller dans le nord de l'Alsace à la sécurité des routes menant à Haguenuau. Ces barons sauront devenir au fil des siècles des seigneurs respectés dont les territoires vont essaimer des Vosges au Rhin.

1359 Début du règne des Fleckenstein sur l'Uffried

C'est le 26 janvier 1359 que Louis-le-Vieux, Comte d'Oetingen, cède les 11 villages de l'Uffried ainsi que le tribunal de Baillage à Henri Fleckenstein.

Pendant la guerre « dite des Fleckenstein » en 1391 Roppenheim ainsi que tous les villages de l'Uffried furent la proie aux flammes.

Roppenheim « capitale »

En 1404, les Fleckenstein cèdent au Margrave de Bade le chef-lieu de Beinheim et c'est alors que leur choix se porte sur Roppenheim comme « capitale », siège que la commune gardera jusqu'en 1789.

C'est finalement en 1571 que l'empereur cèdera tous les droits aux Barons de Fleckenstein et c'est aussi le motif pour lequel les documents portent la mention officielle de « l'AMT de Roppenheim ».

Après la disparition de la lignée masculine par la mort de Henri Jakob de Fleckenstein en 1720, le roi Louis XV décida d'accorder tous leurs droits aux princes de

Rohan – Soubise et Roppenheim restera leur propriété jusqu'à la Révolution.

La vie religieuse

Les Barons qui étaient passés à la religion luthérienne introduisirent en 1543 la réformation dans l'ensemble de leur propriété. Depuis cette date Roppenheim est Paroisse Protestante.

Fin du 16^{ème} siècle on commença la construction de l'église St Michel qui fût achevée en 1623 comme le laisse entendre une inscription au-dessus du portail latéral. Elle est attenante à la tour-clocher qui serait un vestige de l'ancien château des Fleckenstein mais qui aurait été construite en 1583.

Pierres tombales



Devant la tour de l'église nous retrouvons quelques pierres tombales, dont celle de Caspar Bitsch (AMT-MAN des Fleckenstein à Roppenheim) sur laquelle les inscriptions peuvent encore être déchiffrées. Mais la majorité ayant été utilisée comme dallage pour l'église a donc été perdue définitivement.

Le presbytère et la grange dîmière

Le château signalé en 1391 et 1646, et dont la date de démolition n'est pas connue exactement, était sans doute le siège des seigneurs et leur servit de logement jusqu'au 18^{ème} siècle. Date à laquelle fût construit le presbytère. C'était l'ancien pavillon de chasse qui servait de logement. Dans la cour se trouve l'ancienne grange dîmière, une des rares qui nous soit parvenue dans un état de construction impeccable.

Les années et les siècles passent, le temps menace d'effacer les souvenirs, l'église protestante St Michel et le presbytère avec sa grange dîmière resteront les témoins de l'époque où Roppenheim vivait sous le « Sceau des barons de Fleckenstein ».

(source Charles Siedel)

LES FESTIVITÉS DE NOUVEL AN DANS LE MONDE

Si en France on lance des serpentins, on jette des cotillons et on s'embrasse sous une branche de gui pour voir la chance nous sourire avant de s'émerveiller des feux d'artifices, d'autres traditions perdurent dans le monde lors du passage à une nouvelle année. Sonores, colorées ou givrées, en voici quelques exemples...



En Espagne, il est de coutume de manger 12 grains de raisin à minuit, 1 à chaque coup qui retentit, afin d'apporter de la chance pour les 12 mois qui suivent.

Au Danemark, il est d'usage de casser sa vaisselle ébréchée devant la maison de ses amis. Au matin du jour de l'an, on voit alors l'ampleur des dégâts qui reflètent sa popularité !



En Italie, porter des sous-vêtements rouges le 31 décembre porterait chance pour l'année à venir. Il faut que la lingerie soit offerte, qu'elle n'ait jamais été portée avant et il faut la jeter le lendemain pour accroître ses

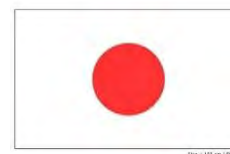
chances en amour ! Il est également fréquent de manger des lentilles le 31 décembre ou le 1^{er} janvier car leur forme ronde et plate rappelle celle de minuscules pièces de monnaie et apporterait la fortune pour l'année à venir.

En Belgique, il est traditionnel de déguster une bonne choucroute. Le plus important est de la manger en mettant une pièce de monnaie sous l'assiette ou en tenant la pièce dans sa main pour assurer chance et prospérité pour l'année qui suit.



En République Tchèque, on coupe une pomme en deux dans le sens de la hauteur. Selon la forme du trognon, la nouvelle année sera bonne (si le trognon a la forme d'une étoile) ou mauvaise (si le trognon a la forme d'une croix).

Au Canada, les plus courageux s'adonnent à la « baignade de l'ours polaire ». Il s'agit de se jeter dans les eaux glaciales du cours d'eau le plus proche...



Au Japon, juste avant le réveillon, les maisons sont nettoyées de fond en comble, on remet de l'ordre dans ses affaires et on rembourse ses dettes pour pouvoir commencer la nouvelle année sur des bases saines. Dans la nuit, les japonais se rendent au temple bouddhiste pour entendre la cloche sonner 108 fois. C'est la cérémonie de Joyanokane qui permet de se libérer de ses péchés.

Au Brésil, il est d'usage de s'habiller en blanc qui est le symbole de paix, de bonté et de pureté. Porter du blanc apporterait bonheur, amour et joie. Une autre tradition veut que les brésiliens plongent dans l'océan et sautent 7 fois dans les vagues. À chaque saut on peut exprimer un souhait pour l'année à venir. Au dernier saut, on revient sur le sable sans tourner le dos à l'océan.



En Nouvelle Zélande, les habitants descendent dans la rue avec leurs plus belles casseroles et ustensiles de cuisine qu'ils frappent ensemble. Le but est de faire le plus de bruit possible pour exprimer leur joie de passer à la nouvelle année.

Et vous, quelle tradition vous inspire le plus ?



LE COIN DES GOURMETS - La recette préférée de Robert ALBRECHT

KÄSKNEPFLE - Recette pour 4 personnes

500 grammes farine
500 grammes de fromage blanc
5 œufs
Sel, poivre



Battre les œufs, ajouter le fromage blanc, la farine, le sel et poivre.

Laisser reposer 2h.

Mettre la pâte sur une planche et faire glisser un peu de pâte dans l'eau bouillante peu salée.

Les knepfle sont cuits dès qu'ils remontent à la surface.

Égoutter, mettre au four à 50°C.

ACCOMPAGNEMENT

2 oignons
200 grammes lardons fumés
25 cl de crème légère

Faire revenir les oignons avec les lardons.
Déglacer avec la crème.

Verser la préparation sur les knepfle et servir avec une salade verte.

Bon appétit !



BUS TRANSFRONTALIER RASTATT-SOUFFLENHEIM/SELTZ

Depuis le 12 décembre 2022, la première ligne de bus transfrontalière circule entre le Bade-Wurtemberg et l'Alsace. Le réseau de transport public de Karlsruhe (KVV) - ligne 231 - qui relie déjà Wintersdorf à Rastatt, est prolongée quotidiennement jusqu'à Soufflenheim (de même que le retour) en passant par la commune de Roppenheim, reliant ainsi une fois par heure le nord de l'Alsace au Pays de Bade.

De plus, des bus circulent entre Rastatt (site de l'usine Mercedes-Benz) – Wintersdorf – Beinheim et Seltz, avec des horaires calés sur ceux de l'usine. Un changement entre ces deux bus, pour se rendre sur le

site de l'usine ou en revenir, est possible à l'arrêt Wintersdorf Abzweig Bahnhof.

La ligne dessert également le centre de marques de « Roppenheim The Style Outlets » à raison de deux fois le matin et deux fois le soir.

Cette coopération transfrontalière crée une offre de mobilité écologique et accessible pour les trajets du quotidien comme pour les déplacements touristiques et ce à un prix très attractif. En effet, tout billet acheté en France ou en Allemagne est valable sur l'ensemble de la ligne, dans les deux pays.

Les horaires : https://vera-rastatt.de/site/wp-content/uploads/li_231.pdf



Französische Tarife Tarifs français

Einzelfahrschein	2,50 €
Billet unitaire	2,50 €
Monatskarte	52,50 €
Abonnement mensuel	52,50 €

Schüler*innenabonnement (BADGEO-Karte oder Papierfahrchein) gemäß den geltenden Transportregulierungen der Region Grand Est

Abonnement scolaire selon le règlement des transports de la Région Grand Est (carte BADGEO ou carte papier)



LE JEU DES 10 ERREURS



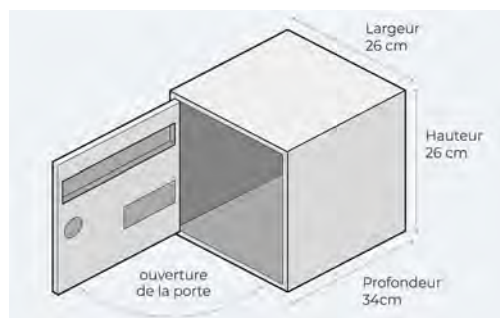
INFOS DIVERSES

Boîtes aux lettres normalisées : normes, dimensions, pose, serrure agréée

Qu'est-ce qu'une boîte aux lettres normalisée ?

Une boîte aux lettres sert à recevoir à domicile tous types d'envois (colis, courriers, presse...), elle doit être positionnée à l'adresse indiquée, en bordure de voie ouverte à la circulation publique et placée à l'entrée d'un logement, à un endroit accessible sans danger pour votre facteur. N'oubliez pas d'inscrire dessus le nom de tous les habitants du foyer dans le porte-étiquette prévu à cet effet.

En habitat collectif, les boîtes aux lettres doivent être libres d'accès ou peuvent être positionnées dans des halls d'entrée sécurisés et accessibles grâce à un pass ou un système sécurisé VIGIK. De plus, la boîte aux lettres est individualisée pour chaque logement. Elle est identifiée avec le numéro d'appartement. À partir de six boîtes aux lettres, votre gestionnaire à l'obligation d'installer un tableau indicateur mentionnant le nom par ordre alphabétique et le



À savoir :

Vous pouvez choisir une boîte aux lettres d'un plus grand format, l'essentiel c'est une ouverture compatible avec la distribution postale.

N'oubliez pas de faire une demande de raccordement aux réseaux de distribution La Poste pour toute nouvelle habitation. Pour cela rapprochez-vous de votre facteur et remettez-lui une demande de raccordement pour habitat individuel ou collectif.

Pratique, l'expédition depuis votre boîte aux lettres !

En optant pour une boîte aux lettres normalisée, vous avez la possibilité d'envoyer un colis ou un courrier depuis votre boîte aux lettres. Vous n'aurez ainsi plus besoin de vous déplacer en bureau de Poste pour expédier ou faire un retour chez un e-commerçant. Comment ça marche ? Rien de plus simple. Après avoir fait votre demande d'expédition en boîte aux lettres,

numéro de la boîte aux lettres ainsi que celui de l'appartement.

Dans tous les cas, assurez-vous qu'elle est bien équipée d'une serrure compatible « Pass facteur » pour permettre le dépôt ou l'enlèvement de vos colis (retours ou expéditions depuis votre boîte aux lettres).

Quelles sont les dimensions d'une boîte aux lettres ?

Une norme s'impose pour toutes les habitations construites après le 12 juillet 1979. Pour qu'une boîte aux lettres soit « normalisée », elle doit respecter certaines dimensions :

- au moins 26 cm x 26 cm x 34 cm pour la boîte aux lettres en elle-même ;
- 23,5 cm x 2,4 cm pour la fente d'introduction (taille standard pour les boîtes françaises) ;
- 1 cm x 2,4 cm minimum pour le porte-nom.

La boîte aux lettres de Roppenheim se trouve Rue Principale, devant l'école.

La levée du courrier a lieu du lundi au samedi à 9h.

Le bureau de poste le plus proche de Roppenheim se trouve à Roeschwoog.

votre facteur vient récupérer votre paquet grâce à son passe-partout et s'occupe de l'acheminer jusqu'à destination. Pratique ! De plus, sachez que ce service est entièrement gratuit.

Facteur ou postier : Quelle est la différence ?

Le postier est un terme général désignant un employé de la poste.

Le facteur a une tâche spécifique, il trie et distribue le courrier.

Les services de la poste sont assurés 6 jours sur 7 du lundi au samedi.

D'ordre général, l'heure à laquelle passe le facteur est comprise entre 9h et 13h, car les tournées sont principalement assurées le matin. **Pour information, le facteur qui assure la tournée vend également des timbres.**



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

**Les services du quotidien
à moins de 30 minutes
de chez vous.**

**NOUVEAU À
DRUSENHEIM**

Horaires d'ouverture :

	Matin	Après-midi
Lundi		13h00-17h00
Mardi	9h00-12h00	13h30-17h00
Mercredi	9h00-12h00	13h30-17h00
Judi	9h00-12h00	14h00-17h00
Vendredi	9h00-12h00	



L'Etat et ses partenaires seront à vos côtés :



Communauté de Communes du Pays Rhénan - France Services
32 rue du Général de Gaulle - 67410 DRUSENHEIM
03.88.06.74.30 – france.services@cc-paysrhenan.fr

<p>Maître et chien : ayez le bon réflexe ! Vous êtes propriétaire d'un chien ? Alors la nécessité de respecter les règles de savoir-vivre pour que les trottoirs et les espaces verts restent accessibles à tous les promeneurs doit être impérative pour vous. Ayez le bon réflexe ! Quelques gestes simples permettent à votre compagnon à quatre pattes d'être respecté de tous. Alors ramassez ses déjections.</p>	<p>Hundehalter: Hundekot gehört nicht auf Gehwege! Sie sind ein liebender Hundebesitzer? Dann ist es ein Muss für Sie, die Hinterlassenschaften Ihres geliebten Vierbeiners sofort zu entfernen, damit der Gehweg für Fußgänger sauber und begehbar bleibt! Ihr gut erzogener, vierbeiniger Freund wird dadurch auch von allen Mitmenschen viel mehr respektiert.</p>
<p>Déneigement des trottoirs L'hiver arrive à grand pas et la nature revêtira son beau manteau blanc... Le déneigement comprend l'élimination de la neige et le salage ou sablage en cas de verglas et ce, jusqu'à la limite du trottoir. Cette opération doit se faire sans obstruer les bouches d'égout : elles doivent rester totalement dégagées pour permettre l'écoulement des eaux.</p>	<p>Winterdienst an Gehwegen Der Winter kommt nun mit großen Schritten auf uns zu und die Natur wird bald unter einem schönen weißen Mäntelchen verschwinden... Der Winterdienst beinhaltet das Wegschippen des Schnees auf dem eigenen Bürgersteig, das Streuen von Salz oder Sand bei Glatteis und dies bis zum angrenzenden Grundstück. Bitte schippen Sie den Schnee nicht auf die Gullydeckel! Diese müssen für den Ablauf des Wassers vollständig frei bleiben.</p>
<p>Balayage des trottoirs Chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.</p>	<p>Fegen der Gehwege Gemäß der sanitären Bestimmungen in der Gemeindeverordnung ist jeder Bürger dazu verpflichtet, seinen Beitrag zu leisten, dass Gehwege und Abflusssrinnen in einem sauberen Zustand sind und zwar über die gesamte Länge des angrenzenden Grundstückes.</p>
<p>Stationnement gênant Le stationnement des voitures sur les trottoirs, le long des rues ou alors hors des emplacements prévus à cet effet sont une gêne et un danger pour la circulation des piétons, cyclistes et poussettes. Merci de penser à la sécurité de nos enfants ...</p>	<p>Unrechtmäßiges Parken Das Parken von Fahrzeugen auf Gehwegen, entlang der Straße oder außerhalb der dafür vorgesehenen Parkflächen stellt eine Behinderung und eine Gefährdung von Fußgängern, Radfahrer und Eltern mit Kinderwagen dar. Bitte denken Sie auch an die Sicherheit unserer Kinder, die die Gehwege benutzen!</p>
<p>Brûlage des déchets verts Il est interdit de brûler les déchets verts (feuilles mortes, taille de haies, résidus d'élagage ...) à l'air libre. Ces derniers doivent être ramenés à la déchetterie ou être déposés dans votre composteur individuel. Le règlement communal, présent sur le site internet, doit être respecté.</p>	<p>Verbrennen von Grünabfällen Es ist verboten, Grünabfälle (Laub, Heckenschnitt, Astschnitt) auf dem Gelände zu verbrennen. Diese Abfälle können entweder zur Mülldeponie gebracht werden oder Sie kompostieren sie selbst.</p>

**Horaires autorisés
pour les activités occasionnant du bruit**

**Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 20h**

Le samedi de 8h à 12h et de 13h à 19h

INTERDIT DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

Erlaubte Zeiten für Arbeiten die Lärm verursachen

**Montag bis Freitag
von 8 bis 12 Uhr u. von 13 bis 20 Uhr**

**Samstags
von 8 bis 12 Uhr u. von 13 bis 19 Uhr**

SONNTAGS UND AN FEIERTAGEN VERBOTEN

DU NOUVEAU

DANS NOS GESTES DE TRI !

L'état fixe des objectifs ambitieux aux collectivités en matière de réduction et de valorisation des déchets. Mais au-delà du cadre réglementaire, la valorisation de nos déchets est un **véritable enjeu environnemental**. Face à l'urgence climatique, il est urgent d'agir et d'adapter nos modes de consommation pour adopter une démarche plus respectueuse et plus durable. C'est dans ce sens que notre système de collecte des déchets ménagers évoluera en 2023. **Ces mesures visent concrètement à préserver l'environnement et maintenir la qualité de vie sur notre territoire. Nous comptons sur votre mobilisation !**

TRIER VOS EMBALLAGES DEVIENT PLUS SIMPLE !

Dès le 1^{er} janvier 2023, nous simplifierons le geste de tri, tous les emballages et les papiers iront dans le bac jaune. Cette évolution permettra de **valoriser encore plus de déchets** et contribuera à diminuer le poids de votre bac brun.

Désormais, plus de doute : tous les emballages et les papiers se trient !

ET EN PRATIQUE ?

- 01.** C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
- 02.** Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 03.** Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans des sacs).

TOUS LES EMBALLAGES

ET LES PAPIERS SE TRIENT !



bouteilles et flacons en plastique, papiers et briques, emballages en métal (même les petits)



tous les autres emballages !

NOUVEAU



LE BON GESTE DE TRI

Bien les vider, inutile de les laver, les déposer dans le bac séparés les uns des autres et sans sac.

LES BIODÉCHETS (DÉCHETS ALIMENTAIRES) : UN ENJEU D'AVENIR

Les déchets de cuisine et de table (épluchures, coquilles d'œufs, fruits et légumes périmés, thé, marc de café, restes d'assiettes...) représentent encore une part importante du volume de nos poubelles brunes. Même si ces biodéchets sont actuellement valorisés en énergie à l'usine d'incinération de Schweighouse, il y a mieux à faire **en les compostant ou en les méthanisant** pour obtenir des amendements organiques (ce qu'on appelle « le retour à la terre »).

COMPOSTAGE À DOMICILE

Le compostage à domicile reste la façon la plus simple et la plus efficace pour valoriser ses biodéchets à la source. Cela vous permet également de bénéficier d'un excellent apport organique pour vos plantes. Dans le but de favoriser cette pratique, **la RIEOM met à votre disposition des composteurs individuels au tarif préférentiel de 15€** (coût réel : env. 80€) et si vous suivez la formation au compostage dispensée par nos maîtres composteurs, le composteur individuel est offert.



AU 1^{ER} JUILLET 2023, NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DE LA REDEVANCE !

NOUVEAU

24 levées → 28 levées*

fréquence de collecte :
semaines → quinzaines

*dont 4 exclusivement réservées à la période juillet/août (voir calendrier de collectes)

La mise en place du tri à la source des biodéchets et de l'extension des consignes de tri aboutira sur une réduction importante du poids de votre bac brun. La fréquence de collecte s'adaptera donc à ces nouvelles habitudes en passant d'une collecte toutes les semaines à une collecte toutes les 2 semaines.

La redevance sera adaptée et prendra en compte la diversité de la composition des foyers sur le territoire, plus particulièrement la personne seule. **À compter du 1^{er} juillet 2023, l'abonnement aux services de la RIEOM évoluera également pour les foyers du territoire :**

	NB de levées	Poids (kg)	Forfait	Tarif	Levée supp.	Kg supp.
Foyer d'une personne	13	100	A	140 €	5 €	1 €
Bac de 240 litres	28	260	B	188 €	-	1 €
Bac de 240 litres	28	360	C	260 €	-	1 €
Bac de 770 litres (collectifs + pros)	28	780	D	564 €	-	1 €



RIEOM (RÉGIE INTERCOMMUNALE POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES)
T. : 03 88 53 47 42 - contact@rieom.fr
f RIEOM du Pays Rhénan - www.rieom.fr



GARAGE GSOEDL

PLUS DE 2000 VÉHICULES
0 KM ET OCCASIONS
DISPONIBLES

GARAGE-GSOEDL.FR

+ DE 2000 VÉHICULES D'OCCASION ET 0 KM DISPONIBLES



NOUVEAU
DES VOITURES
ZÉRO KM
MOINS CHÈRES

RENSEIGNEZ-VOUS ICI OU SUR
GARAGE-GSOEDL.FR

DÉCOUVREZ ICI TOUS NOS AUTRES SERVICES



CENTRE

**Carrosserie
-Directe**

Avez-vous payé votre assurance ?
Alors chez nous, le cadeau c'est pour vous !

Un sinistre, un bris de glace ?
Avant toute chose, appelez-nous !

Tél. 03 88 86 46 27



IMPACT



RAYURE



ACCROCHAGE

BALAIS
ESSUIE-GLACES
OFFERTS

OU
FRANCHISE
OFFERTE

JUSQU'À 50€ TTC

NE LAISSEZ PLUS À L'ASSUREUR SEUL, LE DROIT DE FAIRE ESTIMER LE MONTANT À VOUS REMBOURSER

Ets

RUFFENACH

SA



Cub Cadet



STIHL



Grillo
AGROGARDEN MACHINES

Pour la GARANTIE
d'être BIEN SERVI
au MEILLEUR PRIX
dans le CHOIX
et le SUIVI de vos
MATÉRIELS
ESPACES VERTS

et RE-



Avant de faire votre prochain investissement, faites vous conseiller

ROPPENHEIM
34A rue Principale
03.88.86.41.53
www.ruffenach.fr



MOMMENHEIM
5 rue des Chênes
03.88.59.42.86
(derrière Jung Electroménager)

INFOBEST PAMINA



La prochaine permanence de la caisse de retraite allemande (Deutsche Rentenversicherung) se tiendra le **Judi 09 février 2023** dans les locaux de l'**INFOBEST PAMINA à Lauterbourg** (2, Rue du Général Mittelhauser – 67630 Lauterbourg).

Les frontaliers souhaitant obtenir des informations sur leur retraite allemande auront la possibilité de s'entretenir avec un expert de la DRV. Les experts sont disponibles de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

La prise de rendez-vous par téléphone (03 68 33 88 00), ou par mail (infobest@eurodistrict-pamina.eu) auprès de l'INFOBEST PAMINA est impérative.

Eurodistrict
PAMINA

INFOBEST
PAMINA



22.01.2023

11:00–17:00



TAG DER
OFFENEN TÜR
JOURNÉE
PORTES
OUVERTES

Ancienne Douane – Lauterbourg

Wissenswerte Informationen |
Informations et conseils



Mehr Infos | plus d'infos:
www.eurodistrict-pamina.eu

Leckere Spezialitäten |
Spécialités savoureuses



Mitmach-Angebote |
Animations

D-Junioren Futsal-Turnier |
Tournoi futsal U13
Salle polyvalente de Lauterbourg



MAIRIE	03.88.86.41.15 mairie@roppenheim.fr Heure d'ouverture du secrétariat de la mairie : Lundi, jeudi de 11h à 12h Mardi de 17h à 18h30 Vendredi 11h-12h / 15h-17h30
ÉCOLE	03.88.86.40.38 ecoleprimaire.roppenheim@wanadoo.fr
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS RHÉNAN	03.88.06.74.30 contact@cc-paysrhenan.fr
RIEOM GESTION DES DÉCHETS	03.88.53.47.42
SDEA ANTENNE DE ROESCHWOOG	03.88.19.31.71
PRÉFECTURE STRASBOURG	03.88.21.67.68
PAROISSE PROTESTANTE	Monsieur le Pasteur Pierre Kopp 3 rue du presbytère 67480 Rountzenheim-Auenheim Pierre.kopp@uepal.fr 09.77.44.34.22
PAROISSE CATHOLIQUE	Monsieur le Curé Père Roméro DE LIMA GOUVEA 36, rue de Fort Louis 67480 Roeschwoog paroisse.roeschwoog@gmail.co 03.88.86.41.81

MR. KUHN ET SON ÉQUIPE VOUS REMERCIENT DE VOTRE CONFIANCE.
IL N'Y A PAS DE MOMENT MIEUX CHOISI POUR VOUS REMERCIER DE LA CONFIANCE QUE VOUS NOUS AVEZ ACCORDÉ CETTE ANNÉE.
NOUS VOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2023.



SOLUTION DU JEU



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

DON DU SANG

Dates des collectes qui auront lieu à Roeschwoog en 2023 :

- lundi 16 janvier
- lundi 13 mars
- lundi 22 mai
- lundi 11 septembre
- lundi 6 novembre

RENDEZ-VOUS 2023

JANVIER	Dimanche 29/01	Fête paroisse protestante
FÉVRIER	Dimanche 26/02	Carnaval
MARS	Samedi 11/03 Samedi 25/03	Nettoyage de printemps Concert de l'Harmonie
JUILLET	Jeudi 13/07 À définir	Cérémonie Fête Nationale Dorfplatzkonzert
SEPTEMBRE	Samedi 23/09 Dimanche 24/09 à partir de 5h Dimanche 24/09 à partir de 16h	KIRB SCR Vide grenier SCR KIRB HARMONIE
OCTOBRE	Samedi 21/10	Oktoberfescht Harmonie
NOVEMBRE	Samedi 11/11 Samedi 18/11 Samedi 25/11	Cérémonie de l'Armistice Repas tête de veau S.C.R Concert Rhinland Musikande
DÉCEMBRE	Samedi 02/12 Dimanche 03/12	Marché de Noël

**Sous réserve de modifications au cours de l'année*

*Le Maire,
Les Adjointes au Maire,
Le Conseil Municipal
Et le personnel communal
Vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année
Que 2023 soit l'année qui exauce tous vos vœux
Que le bonheur accompagne chacun de vos pas
Que la sérénité soit votre meilleure alliée
Et comme on dit chez nous :
Joyeux Noël und Gudi Rutsch*

Rédaction – diffusion : Mairie de Roppenheim
Conception et réalisation : Mairie de Roppenheim
Directeur de la publication : René Stumpf, Maire de Roppenheim
Secrétaire de rédaction : Jessica Lutz

Comité éditorial :
Sophie Pauli, Mathieu Beyreuther,
Caroline Kasper, Christelle Mannheim,
Sabine Muller, Danielle Niess, Reynette Sutter, Olivier Klein

Merci pour leur collaboration à Nathalie Beyreuther, Céline Seyller, Béatrice Sutter, Gérard Hoehle
Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

